



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE DE LA CRPM

Jeudi 20 juin 2019 - Marseille (Région Sud-FR)

CONCLUSIONS

Agnès Rampal, Vice-Présidente de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, conseillère régionale de la Région Sud souhaite la bienvenue aux participants, et rappelle que l'UE et la Méditerranée font face à de nombreux défis, entraînant pour beaucoup la dégradation des relations entre les différents partenaires européens et leurs homologues méditerranéens. La Méditerranée étant relativement petite à l'échelle de la planète, les pays qui la bordent sont interdépendants et la Commission Interméditerranéenne vise, à travers le travail politique et opérationnel de ses Régions membres, à montrer la voie de la coopération, en complémentarité de l'action des États.

En outre, une attention particulière devra être portée sur les négociations en cours au niveau de l'UE quant à l'avenir des programmes de coopération et de voisinage en Méditerranée. La reconduction du programme Med est indispensable pour porter des actions conjointes, notamment par la voie de la Commission Interméditerranéenne. La préservation du programme de voisinage IEV CTF est également prioritaire, avec des ajustements nécessaires sur le plan administratif pour permettre au mieux la participation des partenaires de la rive sud.

Apostolos Katsifaras, Président de la Région Dytiki Ellada et Président de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM rebondit sur les points précédents et décline les objectifs de la rencontre. Il précise que les messages politiques qui doivent être élaborés à l'occasion de cette Assemblée générale et pour son plan d'actions global se situent dans une conjoncture particulièrement sensible. D'une part, géopolitiquement parlant, la décision du Président américain Donald Trump de retirer ses troupes de Syrie est un nouveau facteur déstabilisant et d'incertitude pour les pays de la Méditerranée orientale et le bassin dans son intégralité. D'autre part, en termes de ressources et d'énergie, des alliances sont à saluer pour l'Est du bassin, notamment entre l'Égypte, Chypre et la Grèce, ce qui représente une avancée stratégique importante. Toutefois, la situation dans l'Ouest des Balkans, animés par des conflits sociaux doit faire l'objet d'attention, tout comme le rôle clef que peut jouer la Turquie dans la stabilité de la zone.

Par ailleurs, la mer Méditerranée présente la plus grande concentration de déchets plastiques dans le monde, ce qui affecte non seulement l'environnement mais aussi l'économie. Cette pollution constitue un défi supplémentaire pour les acteurs méditerranéens qui seront les plus grands responsables pour la recherche de solutions. Cette coopération servira à renforcer le projet européen gangrené par les euroscepticismes.

Davide Strangis, Directeur exécutif de la CRPM chargé des Programmes, Partenariats et Commission Géographiques fait un point sur les travaux de la CRPM sur le futur de l'Union européenne et de l'agenda territorial. Il rappelle que la Commission Interméditerranéenne est l'une des Commissions géographiques de la CRPM qui travaillent le plus directement sur des projets : sur la période 2017-2022, les projets représentent une enveloppe totale de 50 millions d'euros, constituant des investissements qui profitent à ses membres et aux autres parties prenantes.

La participation de la CRPM dans divers groupes et partenariats sera quant à elle un axe à renforcer davantage, ainsi que l'exploitation des résultats de ces collaborations.

Forte de ses coopérations et coordination, la CRPM travaille fournir une vision de long terme pour la nouvelle Commission européenne et le nouveau Parlement européen pour élaborer un agenda territorial à la hauteur des défis actuels.

Apostolos Katsifaras conclut cette première partie en invitant les participants à prendre acte du transfert des fonctions de Secrétaire exécutif de Davide Strangis à Élodie Nunes, qui assurera désormais les fonctions de Secrétaire exécutive pour la Commission Interméditerranéenne.

PLAN D'ACTION GLOBAL DE LA COMMISSION INTERMEDITERRANÉENNE POUR LA PÉRIODE 2019-2020

Apostolos Katsifaras, Président de la Commission Interméditerranéenne, et **Élodie Nunes**, Secrétaire exécutive de la Commission Interméditerranéenne, rappellent que le plan d'actions présenté l'an dernier à Patras a servi de base pour présenter les mises à jour du plan actuel, en s'alignant à la stratégie de la CRPM et en s'adaptant au cadre politico-stratégique récent. Il délimite une vision de la Méditerranée du futur autour de 4 axes essentiels :

- 1) Les stratégies macro-régionales de la Méditerranée ;
- 2) La participation des régions dans le cadre de la prise de décision concernant la crise migratoire ;
- 3) Le développement d'une Méditerranée efficace à travers les actions conjointes ;
- 4) La citoyenneté méditerranéenne et la jeunesse.

Approuvé par le Bureau politique en février 2019 à Barcelone, ce plan a fait l'objet de modifications. Le deuxième axe a été reformulé ; l'action concernant la migration s'appuie sur les compétences particulières et souvent asymétriques que possèdent (ou non) les différentes Régions. La Commission Interméditerranéenne tient à respecter une certaine flexibilité à ce sujet et a donc adapté sa formulation en conséquence. Les actions développées en ce sens ne changeront néanmoins pas. De plus, un axe de travail transversal lié au changement climatique est aujourd'hui ajouté au plan d'action sur proposition de la Région Sud.

Agnès Rampal, Vice-Présidente de la Commission Interméditerranéenne, conseillère de la Région Sud, rappelle que la lutte contre le changement climatique est absolument primordiale et prioritaire, et la Région Sud se réjouit que la Commission Interméditerranéenne s'allie à son combat en la matière.

Ettayeb el-Masbahi, Vice-Président de la Commission Interméditerranéenne, Conseiller de la Région de L'Oriental, insiste sur le fait que les textes et cadres réglementaires de l'UE demeurent trop faibles face aux divers défis. Les Régions du Sud sont disposées à participer à ces travaux d'approfondissement et de refonte.

Catalina de Miguel García, représentante de l'Andalousie, Vice-Présidence de la Commission Interméditerranéenne, réaffirme son appui à part entières aux actions de la Commission Interméditerranéenne. La Déclaration de l'Alliance pour la Coopération promue en février 2019 à Barcelone exige que la Commission Interméditerranéenne travaille vers une convergence en Méditerranée, ce à quoi les futures activités doivent contribuer. De plus, les relations que l'Andalousie entretient avec le Maroc seront à exploiter, notamment dans le cadre de la stratégie OuestMED.

Ouvrant le débat, **Guillaume Cros** Vice-Président de la Région Occitanie suggère d'aller en faveur d'une orientation écologique, en appuyant l'idée qu'à l'aube de l'approbation de politiques diverses et la mise en œuvre d'actions futures, les financements y participant devraient être prioritairement attribués en fonction de l'impact de ces dernières sur le changement climatique.

En outre, l'Occitanie déplore la modification et l'atténuation de l'axe 2 portant sur la migration alors qu'elle a consacré 1 million d'euros pour l'accueil des réfugiés en dépit du fait que les compétences en la matière sont réservées au niveau national en France. Selon la Région Occitanie, toutes les Régions devraient s'impliquer sur ce sujet, indépendamment de leurs compétences décentralisées ou non.

Davide Strangis répond sur ce dernier point en réaffirmant que la reformulation de l'axe 2 sur la migration ne modifie en aucun cas les actions qui seront menées à cet égard et en collaboration étroite avec la CRPM et la Task Force qui y est consacré.

En conclusion, le plan d'actions global a été débattu et est adopté par la Commission Interméditerranéenne. Il met fortement l'accent sur la nécessité de l'Union européenne de prendre en compte la variable d'atténuation et de l'adaptation aux impacts du changement climatique dans les critères d'allocation des fonds.

DÉCLARATION FINALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CIM

Le Président et la Secrétaire exécutive de la Commission Interméditerranéenne introduisent la session, en résumant le processus d'écriture de la Déclaration finale. Cette année, elle se présente sous une forme plus narrative afin de souligner l'interdépendance de toutes les thématiques entre elles.

Plusieurs amendements ont été soumis par les membres, étudiés par le Secrétariat de la Commission Interméditerranéenne et présentés en session pour adoption. En particulier, les points 7, 10, 12, 14 (ajout), 19, 24, 39, 41, 45, 47, 48 (ajout), 51, 54, 60, 61, 62 et 65 ont été débattus et tous ratifiés. La Déclaration finale est approuvée à l'unanimité.

COMMUNICATIONS POLITIQUES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE

Guillaume Huet, Directeur de la coopération euro-méditerranéenne, Région Sud, fait un point sur le Sommet des Deux Rives, organisé les jours suivants. En mobilisant des acteurs de la société civile, plusieurs forums préparatoires ont traité des thèmes suivants : la jeunesse, l'éducation et la mobilité, la transition énergétique, l'économie et la compétitivité, la culture, les médias et le tourisme, l'environnement et le développement durable, et la gouvernance. Les projets identifiés dans ce cadre furent introduits à Tunis en juin 2019 et 20 d'entre eux seront présentés aux différents Ministres des affaires étrangères lors du Sommet.

La déclaration politique sera la principale contribution de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM en vue du Sommet. Cela permettra de donner une dimension territoriale au Sommet, en complémentarité de l'action diplomatique des États.

Élodie Nunes, Secrétaire exécutive de la Commission Interméditerranéenne, présente les actualités de l'Alliance de Coopération Med. Elle rappelle qu'elle a été ratifiée par le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne en février 2019 ; son cahier des charges est depuis en cours de préparation. Des manifestations d'intérêts de deux réseaux sont parvenus au secrétariat de la Commission Interméditerranéenne qui constituent des signataires potentiels : UNIMED et l'Union des Municipalités de la zone Adriatique-Ionienne.

Guy Esclopé, Conseiller de la Région Occitanie, réitère le souhait de mettre l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au cœur des priorités. La première réunion du groupe de travail « Cohésion Economique et Sociale » à Montpellier, présidée par les Régions du Lazio et de l'Occitanie, a permis de lancer l'élaboration d'une déclaration politique sur l'ESS en Méditerranée. Cette Déclaration devrait porter les messages suivants :

- Au-delà des contextes économique, juridique et culturel de chaque pays, les acteurs de l'ESS reconnaissent les valeurs et les principes communs qui différencient l'ESS de l'économie de marché classique : parmi eux la primauté de l'humain sur le capital et l'ancrage local.
- L'importante de faire connaître le rôle privilégié des collectivités territoriales dans le développement de l'ESS et inviter les institutions de l'UE à renforcer sa visibilité en Europe.

Les Régions de la Commission Interméditerranéenne sont invitées à participer au projet de déclaration et à la signer à l'occasion de l'Assemblée Générale de la CRPM d'octobre 2019, afin que son contenu puisse être porté à la connaissance des institutions européennes, et en priorité aux nouveaux parlementaires européens.

Élodie Nunes fait un dernier point sur les documents politiques stratégiques en provenance des projets dans lesquels la Commission Interméditerranéenne et ses membres sont impliqués. Entre autres, PHAROS4MPAs avec un focus spécifique sur les Aires Marine Protégées et la plongée, la pêche,

et l'aquaculture. La Commission Interméditerranéenne et ses membres ont participé à la rédaction des rapports du projet sur ces thématiques.

BLEUTOURMED est le projet ombrelle de la communauté du tourisme durable de l'Interreg MED, et dans lequel la Commission Interméditerranéenne est partenaire associée. 4 notes factuelles ont été élaborées, le document politique final étant attendu pour l'automne.

PRÉSENTATION ET APPROBATION DES PLANS D' ACTIONS 2019-2020

➤ Coopération Territoriale et Stratégies Macro-Régionales : contributions des Régions Sud et Catalogne

Le groupe s'attachera à travailler sur les outils et modalités de gouvernance en Méditerranée ainsi que sur les programmes. L'initiative OuestMED s'est par ailleurs bien développée dans le cadre de la présidence franco-algérienne en 2018 et franco-marocaine en 2019.

Concernant le Voisinage, une quarantaine de projets seront financés sur les 430 déposés dans le cadre du premier appel à projet de l'IEV CTF Med. 3 de ces projets concernent la Commission Interméditerranéenne en tant que partenaire associé. Le deuxième appel à projet stratégique du programme IEV sera suivi d'un 3^{ème} appel en 2020.

S'agissant du programme Interreg Med, un appel lancé fin 2018 devrait voir un nombre de projets sélectionnés à l'automne 2019. L'appel à projets stratégiques lancé au printemps porte sur la surveillance maritime et le tourisme durable ; cette dernière thématique est d'intérêt pour la CIM qui s'est positionnée sur deux propositions de projets.

Le projet PANORAMED (Interreg Med) quant à lui aura pour vocation d'améliorer le transfert des résultats des projets vers les politiques publiques ; une conférence à Bruxelles sera organisée en octobre à cet effet. L'initiative de la Catalogne a permis d'obtenir le point de vue d'experts et de divers intervenants pour évaluer les perspectives d'évolution d'une stratégie intégrée en Méditerranée. Les idées clefs à retenir sont : (1) l'importance des réseaux de coopération régionaux dont la réalité doit être mieux considérée par les instruments de gouvernance multiniveaux ; (2) le besoin de construire davantage de partenariats au-delà de simples financements, notamment en s'ouvrant au Sud du bassin ; (3) la nécessité de l'Alliance pour la Coopération en Méditerranée impliquant la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, les Régions méditerranéennes, l'Arc Latin, MedCities, l'initiative Adriatique-Ionienne, et dans le futur pouvant inclure d'autres acteurs clefs.

➤ Transports et Politique Maritime Intégrée : contributions des Régions Murcia et Sud

Les thèmes principaux pour lesquels le Groupe de Travail souhaite continuer d'œuvrer sont (1) le réseau de transeuropéen de transports (RTE-T), les mécanismes d'assistance (MIE), les corridors de transport et le lien avec les autoroutes de la mer ; (2) le transport maritime durable, le transport aérien, la logistique multimodale de marchandises ; (3) et la périphérie et l'accessibilité.

En outre, concernant le futur du RTE-T, les critères de sa mise en œuvre doivent être également revus avec intérêt et soin, afin de renforcer la posture de la CIM en tant que lobby auprès des institutions européennes.

➤ Cohésion Economique et Sociale : contributions des Régions Occitanie et Lazio

On retrouve au cœur des priorités actuelles les thèmes (1) de la jeunesse et la mobilité ; (2) du tourisme durable ; (3) et de la citoyenneté méditerranéenne.

La priorité sera de déterminer les positions des Régions de la Méditerranée sur les stratégies communes de l'Économie Sociale et Solidaire, dont les instruments législatifs seraient à affirmer et harmoniser. Il s'agira en outre de créer des synergies qui faciliteront l'obtention de financements pour l'ESS. Un des projets liés à l'ESS consisterait en le montage d'un Erasmus pour les jeunes entrepreneurs. Par ailleurs, les rencontres internationales de l'innovation sociale en novembre 2019 à Montpellier seront un évènement important.

Des actions en faveur de la jeunesse et de la citoyenneté sont aussi envisagées afin de répondre au défi du chômage et d'améliorer la compréhension entre le nord et le sud (une favorisation du rapport interculturel par exemple). Pour rapprocher les deux rives, la stratégie 2019-2020 s'appuiera sur le programme Erasmus+ pour approfondir le thème du fédéralisme, pour lequel la Région Lazio organise

annuellement des forums ouverts aux jeunes justement sur les thèmes de l'histoire du fédéralisme. Cette année, il leur sera proposé de participer à la réalisation d'un projet pilote lors d'un séminaire international, en partenariat avec l'institut Spinelli.

S'agissant de la promotion d'une identité commune, le groupe de travail œuvrera en faveur d'une coopération euroméditerranéenne qui tiendra compte des besoins réels de la population, en passant par des partenariats plus étroits avec les jeunes méditerranéens, renforçant ainsi la citoyenneté méditerranéenne.

➤ Eau et Énergie : contributions des Régions Generalitat Valenciana et Rabat-Salé-Kénitra

S'agissant de l'énergie, le projet SHERPA (Interreg Med), pour lequel la Commission Interméditerranéenne est partenaire, a notamment pour objectif la rédaction d'un plan d'action commun pour la rénovation des bâtiments publics de la Méditerranée. Sur ce plan, la Région Rabat-Salé Kénitra travaille à faire en sorte que ce projet entre en harmonie avec la stratégie nationale marocaine sur l'énergie. Cette stratégie prévoirait ainsi l'appui au développement de l'efficacité énergétique dans les bâtiments administratifs (ce plan viserait 114 bâtiments de collectivités territoriales et 100 bâtiments déconcentrés avec un budget attribué par la région de 10 millions de MAD).

La Commission Interméditerranéenne a mis en place au sein de ce groupe de travail une Task force portant sur la rénovation énergétique dans les bâtiments, laquelle permettra la diffusion des résultats et expériences du projet SHERPA à travers la Méditerranée. Sous l'égide du programme IEV CTF Med, la Commission Interméditerranéenne participe à la soumission d'un autre projet afin que les lignes guides du projet SHERPA soit étendues à d'autres pays de la Méditerranée, puisque l'Interreg Med ne touche pas les pays du sud de la Méditerranée contrairement à l'IEV CTF Med.

Concernant la problématique de l'eau, l'objectif du groupe de travail demeurera le même qu'auparavant, à savoir travailler à apporter une réponse aux défis liés à la gestion de l'eau en Méditerranée, faire le suivi de la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau, veiller à l'augmentation de la présence de la Commission Interméditerranéenne dans les forums de discussion sur l'eau, encourager les échanges de bonnes pratiques, et entretenir les liens entre l'eau et l'énergie dans le contexte du changement climatique ainsi qu'entre les groupes de travail.

Après révision est exposition des prochaines orientations des plans de travail, ces derniers sont approuvés par l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne. Leurs versions finales seront distribuées en amont de la plénière de ma Commission Interméditerranéenne en octobre 2019 à Palerme.

QUESTIONS INTERNES

Davide Strangis, Directeur exécutif de la CRPM, fait un point sur le rapport financier et les adhésions. Il précise que de manière générale, les projets ont permis de renforcer les activités et impacts de la Commission Interméditerranéenne et d'augmenter le personnel. Le bilan comptable de la Commission Interméditerranéenne est positif et s'élève à 147.000 euros, le budget de la CIM a ainsi été multiplié par 2.

Pour la fin 2019, la prévision budgétaire de la Commission Interméditerranéenne est néanmoins négative avec un déficit de 24.000 euros, de même que 123.000 euros en 2020. Cela est dû au fait que certains projets dans lesquels la Commission Interméditerranéenne est partenaire prennent fin à l'automne 2019 et que la Commission Interméditerranéenne sera donc dans l'attente de l'approbation de nouveaux projets.

Par ailleurs, les nouveaux projets en cours dans lesquels la Commission Interméditerranéenne est associée sont COEVOL4BG, MEDPEARLS et MEDUSA (au sein de l'IEV CTF MED). La CIM a participé à la soumission de 10 propositions liées au tourisme durable, à la gestion intégrée des zones côtières, à la gestion de l'eau, aux carrières bleues et à l'efficacité énergétique dans les bâtiments, tous en cours d'évaluation (7 d'entre elles furent soumises sous le troisième appel à projets du programme Interreg Med, 2 sous l'axe 4 de gouvernance de l'Interreg Med et 1 dans le cadre du FEAMP).

Davide Strangis partage également des informations **concernant le processus de définition du Plan Stratégique de la CRPM et les synergies entre les Commission Géographiques**. Appliquant la décision du Bureau Politique réuni à Donegal en juin 2019, la déclaration finale de l'Assemblée Générale de la CRPM

sera cette année remplacée par un Manifeste. Ce document témoignera d'une vision de plus long terme et mettra en lumière l'importance des territoires en Europe.

S'agissant des synergies entre les Commissions géographiques, la Commission Interméditerranéenne devrait renforcer ses liens avec la Commission des Îles, processus déjà entamé notamment par le biais de projets de coopération, ainsi qu'avec la Commission Balkan-Mer Noire et les pays du Voisinage. Le Voisinage deviendra aussi une dimension pertinente pour la Commission Mer du Nord lorsque le Brexit prendra effet ; la CRPM devra œuvrer en faveur de liens solides entre ses commissions et cette nouvelle configuration de l'ordre géopolitique.

Apostolos Katsifaras annonce par ailleurs qu'au terme d'élections en Grèce, il devra quitter ses fonctions de Président de la Commission Interméditerranéenne. Il précise que la Région de la Grèce Occidentale restera néanmoins disponible pour appuyer la gestion du secrétariat de la Commission Interméditerranéenne face à la désignation de la prochaine présidence si nécessaire, en vue de la plénière d'octobre 2019 à Palerme.

Apostolos Katsifaras, Président de la Commission Interméditerranéenne, et **Élodie Nunes**, Secrétaire exécutive de la Commission Interméditerranéenne, remercient les contributions et encouragent des travaux toujours plus fructueux. La séance est levée.

*